



Interconnexion France-Espagne par le golfe de Gascogne Atelier n°2 d'Hossegor - jeudi 7 décembre 2017

Unité géographique et thème pressenti : l'espace maritime

Compte-rendu

I. PARTICIPANTS

- 9 participants (liste en annexe)
- Etienne Serres, Responsable du projet Rte
- Marc Chambily, Responsable de la concertation Rte
- Walter Acchiardi, Garant de la concertation préalable/CNDP
- Franck Rouquette, Responsable technique du projet Rte
- Ronan Launay, Bureau d'étude Créocéan.
- Emmanuelle Leroy, Consultante Parménion AMO concertation
- Magalie Poinso, Consultante Parménion AMO concertation

II. DEROULE

- Accueil des participants
- Rappel des objectifs, cadrage de l'atelier et déroulé de l'atelier n°2 (Etienne Serres – Rte)
- Mot du Garant de la concertation (Walter Acchiardi)
- Tour de table des participants
- Retour sur l'atelier n°1 et ses enseignements : diagnostic du territoire marin complété (Ronan Launay – Bureau d'études Creocan)
- Présentation du faisceau de la liaison sous-marine (Franck Rouquette – Rte)
- Echanges avec les participants sur le respect des enjeux des deux faisceaux
- Conclusion et mot de la fin, suivi d'un temps convivial.

III. LES PRESENTATIONS ET LES QUESTIONS SOULEVEES

➤ Echanges sur le projet :

Certains participants présents n'ayant pas assisté au premier cycle d'atelier, des questions sur le projet ont été posées :

- **En juin 2016, la CRE émettait un avis réservé quant à la réalisation du projet et en septembre 2017, elle semble avoir changé d'avis. Comment l'expliquer ?**

Réponse de Rte : *la CRE n'a pas changé d'avis. Elle demandait en 2016 des précisions et des garanties sur un certain nombre de points qui lui ont été fournies depuis. Le chiffrage du projet a été précisé. L'ensemble de ces éléments ont permis à la CRE de faire évoluer son avis. La CRE a alors publié une nouvelle décision commune avec le régulateur espagnol (CNMC) en septembre 2017 dans laquelle elle valide le bien-fondé socio-économique de l'interconnexion Golfe de Gascogne pour le consommateur européen, et subordonne la réalisation de ce projet à sa neutralité économique pour le consommateur français, limitant la participation de RTE au projet à hauteur de 528 M€ sur un budget prévisionnel de 1750 M€.*

- **Il y a un paradoxe entre la politique d'Edf par exemple, qui prône de plus en plus l'autoconsommation en favorisant notamment le développement du photovoltaïque, et ce type de projet d'interconnexion.**

Réponse de Rte : *Nous avons, nous, Rte, en qualité de gestionnaire de réseau, la responsabilité de par la loi à veiller à l'équilibre entre l'offre et la demande à court terme mais aussi à long terme.*

Actuellement, le contexte énergétique européen va vers une transformation du mix de la production d'électricité vers des énergies renouvelables, associée à une stagnation voire une baisse de la consommation d'électricité. Pour analyser l'intérêt du projet d'interconnexion, la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) s'est basée sur 4 scénarios prospectifs qui balaient l'horizon des possibles pour l'Europe à horizon 2030, scénarios issus du plan décennal de développement du réseau européen (« TYNDP 2016 »). La CRE a conclu à l'intérêt du projet en intégrant l'ensemble des scénarios. Ces scénarios ont été traduits en français et sont consultables sur notre site www.inelfe.eu/fr/projets/golfe-de-gascogne.

Enfin, la simple évolution de la localisation de la production, même à énergie produite constante, même à consommation constante, nécessite une adaptation du réseau, comme l'illustre en Allemagne la mise en place de parcs éoliens offshore au nord du pays en remplacement de centrales situées plus au sud.

➤ Les enjeux environnementaux :

Ronan Launay, pour la partie maritime, rappelle les principaux enjeux identifiés et complétés lors du premier atelier :

- La problématique hydro sédimentaire importante avec une morphologie complexe des fonds proche côtier
- Les secteurs de faibles épaisseurs sédimentaires ou d'affleurements rocheux actuellement recensés
- L'état de connaissance des habitats benthiques
- La présence du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon
- Les éléments connus de zone de frayères et de nurserie, en particulier de la sole et du merlu
- Les enjeux de la pêche
- Les enjeux des activités militaires
- Le canyon de Capbreton
- Les récifs artificiels
- La servitude portuaire du Port de Bayonne

➤ Les études réalisées par RTE:

Rte précise que suite à un atelier mené en 2016 avec les spécialistes du BRGM / SHOM / Université de Bordeaux / ONF, une « route » potentielle a fait l'objet de relevés géophysiques en 2016 puis géotechniques en 2017. L'objet de ces « surveys » était de confirmer la faisabilité de cette route et donc du projet. Ces surveys ont confirmé l'avis des experts sauf en quelques endroits où la morphologie complexe des fonds pourrait justifier un écart techniquement intéressant.

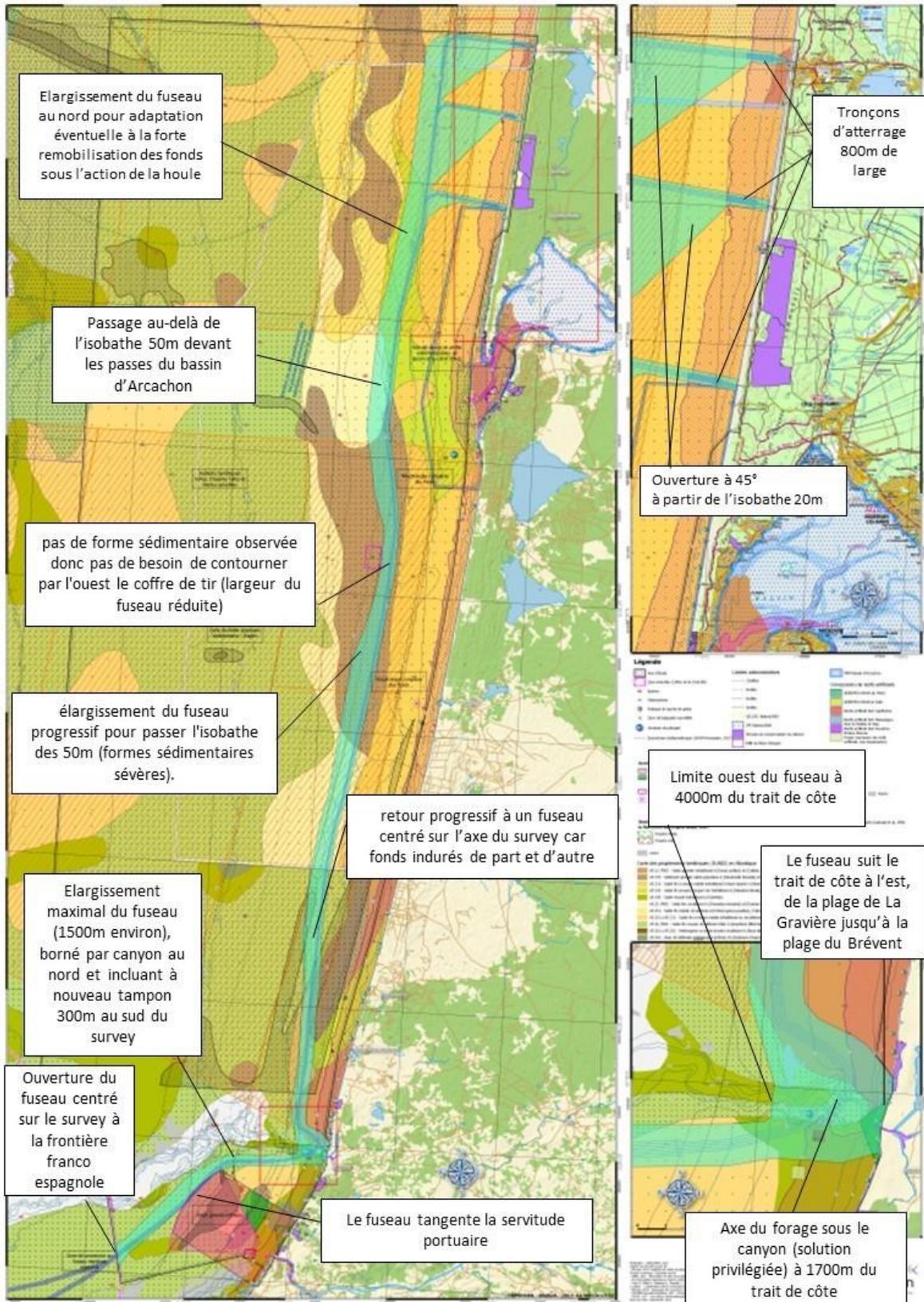
➤ Proposition de fuseaux :

Sur la base des enjeux environnementaux et des « surveys » déjà réalisés, Rte présente un fuseau depuis trois points d'atterrissage potentiels permettant de rejoindre la mer et disposant de possibilités d'accès, par route ou pistes forestières :

- Lacanau Océan
- La Cantine Nord
- Le petit Crohot

Ces fuseaux rejoignent ceux proposés à l'atelier du Porge sur le volet terrestre.

FUSEAU - Document de travail en date du 07/12/17



Lors des échanges, les participants et Rte ont complété la présentation de l'atelier d'un certain nombre de questions-réponses :

- Le fuseau doit être suffisamment large pour ne pas impacter les récifs artificiels ALR -> Rte va étudier la possibilité de positionner la route des câbles entre le récif et la bordure Sud du canyon
- Un seul point d'atterrissage sera retenu pour la proposition de FMI. Il sera présenté lors de la prochaine réunion publique.
- Le continuum de la concertation, entre le choix du FMI et l'enquête publique, permettra à ceux qui le souhaitent de contribuer tout au long du processus.
- L'étude d'impact porte sur les travaux de pose des câbles (donc sur le tracé qui sera défini) et sur les ouvrages en opération. L'échelle spatiale d'évaluation des impacts est variable selon les critères étudiés : ensouillage, bruit,...
- Le travail de connaissance du milieu va se poursuivre, notamment des espèces de grands fonds.



Annexe : Liste des participants

JUSTAMOND	Jean-Pierre
DEWEZ	Alexandre
GINESTE	Mr
MANARILLO	José
LARRIGADE	Guy
DUMEAU	Benoît
Aquitaine Landes Récif	Adhérent
Aquitaine Landes Récif	Adhérent
LAMAISON	Christine

>>>>> Prochains rendez-vous :

- **Permanence le jeudi 18 janvier 2018 à partir de 14h au Casino de Capbreton**
- **Réunion Publique de restitution le jeudi 18 janvier 2018 à 19h au Casino de Capbreton**